

1	Le mégaprojet EuropaCity joue sa survie au nord de Paris	1
2	Blocage des routiers en Ile-de-France: rassemblements à Gennevilliers, Grandpuits et Coignières	4
3	L'invité(e) de Jean-Pierre Elkabbach du 25/09/2017	5
4	Investissement : ce que prévoit le plan à 50 milliards	5
5	La formation professionnelle, une priorité pour lutter contre le chômage structurel	6
6	Un budget 2018 conçu pour relancer l'investissement dans les entreprises	8
7	Bruno Le Maire à Mélenchon : "La colère perpétuelle ne fait pas un projet pour la France" ...	10
8	Budget 2018 : «Ce texte contient des mesures très importantes en faveur de l'attractivité» ...	14
9	Guillaume Pepy : « Nous préparons pour nos clients un assistant personnel de mobilité »	16
10	L'«Airbus naval» se fera en deux temps.....	20
11	Chauffeur-privé veut augmenter ses effectifs des deux tiers	21
12	Grève de routiers : barrages filtrants et opérations escargots.....	22
13	Réforme du Code du travail : ce qui change dans les entreprises	24
14	Sénatoriales : petite revanche à droite, premier revers pour Macron.....	25
15	Jacqueline Gourault : « Tous les élus sont en attente d'une réforme de la fiscalité locale »	26
16	EXCLUSIF. Theresa May à la France : "Le Royaume-Uni veut rester votre ami"	28
17	Législatives en Allemagne : amère victoire pour Angela Merkel	30
18	En Allemagne, le casse-tête des coalitions a commencé	32

::: ILE-DE-FRANCE

LE MONDE – 25/09/2017

1 Le mégaprojet EuropaCity joue sa survie au nord de Paris



La ville de Gonesse vote lundi son nouveau plan d'urbanisme. L'architecture du complexe de loisirs et de commerces va être remaniée.

Arrondir les angles pour mieux forcer le destin. Le gigantesque et polémique projet de complexe de loisirs et de commerces EuropaCity, au nord de Paris, va connaître une semaine décisive. Passant outre l'avis défavorable du commissaire enquêteur, le maire (PS) de Gonesse (Val-d'Oise), Jean-Pierre Blazy, devait faire voter par son conseil municipal, lundi 25 septembre, la modification du plan local d'urbanisme de la commune, en insistant sur les changements apportés pour répondre aux critiques de l'enquête publique.

De son côté, le porteur du projet, la société Alliages et Territoires, doit annoncer, mercredi 27 septembre, une refonte de cet ensemble urbain de 80 ha, censée le rendre plus doux aux yeux du public, par le biais d'un concours international d'architecture.

Depuis son annonce en 2008, cet investissement de 3,1 milliards d'euros, financé par le groupe Auchan et le conglomérat chinois Wanda, soulève les passions autour de cette petite commune semi-rurale de la deuxième couronne parisienne, à seulement 15 km de Paris. Emblématique du conflit entre grands projets d'aménagement et préservation des zones agricoles, hypermarchés en crise et invention d'un nouveau modèle commercial, le projet est aussi exemplaire de la difficulté à penser les grandes infrastructures à l'échelle de la métropole, malgré la construction du Grand Paris.

« Impacts environnementaux négatifs importants »

Les 660 ha de champs céréaliers du Triangle de Gonesse sont coincés entre les aéroports de Roissy et du Bourget. Aucun logement ne peut y être construit en raison du bruit des avions, mais une gare du futur Grand Paris Express, un centre d'affaires et EuropaCity doivent y sortir de terre sur 260 ha – l'équivalent du 5^e arrondissement de Paris.

EuropaCity mixe 230 000 m² de surfaces commerciales, 2 000 chambres d'hôtel, une activité de congrès, 50 000 m² d'équipements culturels et 150 000 m² consacrés aux loisirs

Dénonçant une bétonisation massive de la nature, des associations d'opposants défendent un projet alternatif d'agriculture maraîchère. Le responsable de l'enquête publique, Ronan Hébert, leur a donné satisfaction au mois d'août, en soulignant « *des impacts environnementaux négatifs importants* » sur ces « *terres agricoles fertiles les plus proches de la capitale* ». « *Le projet d'aménagement du Triangle de Gonesse est peu compatible avec la notion de développement durable* », tranche le commissaire enquêteur.

« *C'est un projet d'urbanisation compact, qui préserve 400 ha de terres agricoles* », rétorque le maire (PS) de Gonesse, Jean-Pierre Blazy. En signe d'ouverture, la municipalité a porté de douze à vingt-trois hectares la « *lisière* » destinée à de l'agriculture biologique, du maraîchage ou des pépinières. Et pris quelques mesures censées limiter l'artificialisation des terres.

Mais, au regard de l'ampleur de l'opération, l'avenir du Triangle de Gonesse inquiète bien au-delà des défenseurs de l'environnement. Les chiffres donnent le tournis. Le parc d'affaires et d'activités prévoit jusqu'à 800 000 m² de bureaux – trois fois l'offre actuelle du Grand Roissy. Le groupement lauréat d'une première tranche de 15 ha devait être désigné lundi 25 septembre par le jury de l'appel à projets « *Inventons la métropole du Grand Paris* ».

La concurrence regarde l'arrivée de ce géant avec un peu d'effroi

EuropaCity, de son côté, mixe 230 000 m² de surfaces commerciales, 2 000 chambres d'hôtel, une activité de congrès, 50 000 m² d'équipements culturels – une grande halle d'exposition, une salle de spectacle, un espace pour enfants – et 150 000 m² consacrés aux loisirs : un parc à thème indoor, un cirque, un parc aquatique, peut-être une piste de ski intérieure. Objectif de fréquentation : 31 millions de visites annuelles.

Autant dire que la concurrence regarde l'arrivée de ce mastodonte avec un peu d'effroi, dans ce quart nord-est de l'Île-de-France déjà bien équipé. Côté parcs de loisirs, Disneyland Paris, Astérix ou la Mer de sable investissent lourdement pour soutenir leur fréquentation. Et le mégacomplexe touristique Villages Nature Paris de Pierre & Vacances, Center Parcs, a ouvert le 1^{er} septembre sur 175 hectares.

Du côté des centres commerciaux, qui connaissent déjà un déclin de leur clientèle, c'est pire. La surface totale de boutiques d'EuropaCity dépasse la superficie cumulée des centres commerciaux situés dans un rayon de 5 km – O'Parinor, Aéroville, Plein Air, Beau Sevran... –, souligne

l'enquête publique. Il risque d'y avoir des morts. EuropaCity compte notamment un adversaire de taille : Unibail-Rodamco, premier groupe européen d'immobilier commercial, qui a ouvert en 2013 le complexe Aéroville à Roissy, et dont le portefeuille d'activités compte aussi le Parc des expositions de Villepinte, juste à côté.

« Il n'y aura pas de concurrence, nous n'investissons pas 3 milliards d'euros pour faire un centre commercial, assure David Lebon, directeur du développement d'Alliages et Territoires. Nous n'aurons pas d'hypermarché, nous voulons inventer un concept qui convainque les gens de continuer à sortir de chez eux, à l'heure où l'on peut tout faire depuis un smartphone. » Pour M. Lebon, ancien chef de cabinet d'Arnaud Montebourg au ministère de l'économie, *« si les centres commerciaux perdent des clients, c'est parce que leur modèle est en bout de course, pas à cause d'EuropaCity »*.

Assèchement économique du territoire

Un autre front s'est ouvert à l'est du Triangle. Séparés de Gonesse par l'autoroute A1, les élus de Seine-Saint-Denis voient d'un très mauvais œil les projets de leur voisin du Val-d'Oise. Présidé par le maire (LR) d'Aulnay-sous-Bois, Bruno Beschizza, l'Etablissement public territorial Paris Terres d'Envol, qui réunit huit communes de Seine-Saint-Denis, dénonce tout à la fois l'incidence d'EuropaCity sur l'environnement, la saturation des axes routiers, la surcharge de la future ligne 17 du Grand Paris Express, l'assèchement économique du territoire...

Signe que les intérêts municipaux et les frontières départementales priment encore sur la logique du Grand Paris, la ville d'Aulnay-sous-Bois étudie de son côté l'aménagement de 163 ha sur le site des anciennes usines PSA, mitoyen du Triangle de Gonesse... sans que les deux projets communiquent.

Pas de quoi freiner l'opération. D'autant plus que la société Grand Paris Aménagement, qui gère l'urbanisation du Triangle de Gonesse pour le compte de l'Etat, assume son gigantisme. *« L'Etat et la région ont décidé de faire de ce territoire une des ossatures du Grand Paris, une porte d'entrée de l'Europe continentale »*, défend Thierry Lajoie, son PDG. Ce qui n'empêche pas les doutes sur la forme prise par l'ovni EuropaCity. *« Nous avons dû beaucoup intervenir pour améliorer la qualité du projet, son architecture, son insertion urbaine »*, concède M. Lajoie.

« On avait un peu l'impression d'une soucoupe volante »

« On avait un peu l'impression d'une soucoupe volante, d'un bâtiment unique sur 80 ha », reconnaît David Lebon. Alliages et Territoires a donc demandé à l'architecte danois Bjarke Ingels de revoir sa copie. Mercredi 27 septembre, il présentera un nouveau plan-masse organisant EuropaCity *« comme un véritable quartier urbain, avec un parc, des rues, des places, des immeubles, plus ouvert et mieux connecté au reste de la commune »*. Les activités seront réparties dans huit bâtiments, chacun dessiné par un architecte différent.

Ce lifting urbain suffira-t-il à faire accepter le projet ? Le maire de Gonesse l'espère. Avec 10 000 emplois directs et des millions d'euros de recettes fiscales, EuropaCity offrirait à cette commune défavorisée, frappée par un taux de chômage de 16,8 %, une énorme bouffée d'oxygène... A condition que les emplois créés ne soient pas détruits chez les concurrents et que la population en bénéficie. *« Nous avons l'engagement qu'EuropaCity ouvrira en amont deux centres de formation dans le Val-d'Oise et en Seine-Saint-Denis »*, se rassure Jean-Pierre Blazy, qui espère voir les premiers permis de construire déposés en 2019.

De nouveaux obstacles peuvent pourtant encore faire barrage au mégacomplexe, qui espère ouvrir en 2024, année des Jeux olympiques. Le ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, pourrait être tenté d'en faire un exemple de la fin des grands projets commerciaux. Le groupe Wanda, rappelé à l'ordre par Pékin pour ses coûteux investissements à l'étranger, pourrait revoir sa participation dans l'aventure. Et Emmanuel Macron pourrait annoncer, le 23 octobre, lors de la conférence territoriale d'Ile-de-France, un décalage dans le temps, voire

une remise en cause, de la réalisation de la ligne 17 du métro. Le Triangle de Gonesse deviendrait alors, pour tout projet d'urbanisation, un triangle des Bermudes.

[Grégoire Allix](#)

FRANCE BLEU – 25/09/2017

2 Blocage des routiers en Ile-de-France: rassemblements à Gennevilliers, Grandpuits et Coignières



La mobilisation des routiers contre la réforme du Code du travail a commencé ce lundi matin en Ile-de-France. Un barrage a été mis en place au port de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) mais aussi à la raffinerie de Grandpuits (Seine-et-Marne) et au dépôt d'hydrocarbures de Coignières (Yvelines).

Les routiers ont donné le coup d'envoi de leur grève ce lundi matin dans toute la France. L'appel a été lancé par la CGT et FO. Le mouvement, destiné à protester contre la réforme du Code du travail, est reconductible. Les routiers ont annoncé qu'ils allaient bloquer ou perturber la circulation sur certaines routes. Ils ont aussi indiqué qu'ils allaient cibler des dépôts de carburant.

Mobilisation en Ile-de-France

Frabrice Michaud, numéro 2 de la CGT transport, était l'invité de France Bleu Paris ce lundi matin. Il a indiqué que des points de rassemblements et de blocages avaient été mis en place au port de Gennevilliers (Hauts-de-Seine). Il y aurait une quarantaine de routiers sur place. Ils tenteraient de bloquer la raffinerie. Rassemblement aussi à Grandpuits (Seine-et-Marne). Les forces de l'ordre sont sur place. Les routiers se seraient aussi rassemblés au dépôt d'hydrocarbures de Coignières (Yvelines), l'un des plus importants de la région parisienne.

Les revendications des routiers

Pour la CGT, la signature des ordonnances qui réforment le Code du travail est une "*provocation*". Les organisations de chauffeurs dénoncent la possibilité de "*faciliter*" les licenciements économiques dans les grands groupes et le plafonnement des indemnités prud'homales.

La question des salaires dans le secteur des transports de matières dangereuses est aussi sur la table des négociations.

En revanche, les syndicats ont obtenu de l'Etat un engagement ferme sur le maintien du dispositif de retraite anticipée propre à la profession.

[Martine Bréson](#)

::: ECONOMIE

CNEWS – 25/09/2017

3 L'invité(e) de Jean-Pierre Elkabbach du 25/09/2017



Geoffroy Roux de Bézieux, Vice-président du MEDEF, s'est exprimé sur le Code du travail, la grève des routiers...

REPLAY : <http://www.cnews.fr/chroniques/les-invitees-de-jean-pierre-elkabbach/invitee-de-jean-pierre-elkabbach-du-25092017-179716>

LES ECHOS – 25/09/2017

4 Investissement : ce que prévoit le plan à 50 milliards



Jean-Pisany-Ferry, le concepteur du plan d'investissement, et Edouard Philippe, Premier ministre

Edouard Philippe présente ce lundi le plan de 50 milliards d'euros promis par le candidat pour le quinquennat. La formation professionnelle, la transition énergétique, l'agriculture, la santé ou la réforme de l'Etat sont concernées.

C'était l'une des promesses de campagne du candidat et désormais président Emmanuel Macron. Le Premier ministre, Edouard Philippe, doit présenter ce lundi un plan d'investissement de 50 milliards d'euros qui portera sur toute la durée du quinquennat.

Conçu par l'économiste Jean Pisani-Ferry, qui a coordonné le programme présidentiel d'Emmanuel Macron au printemps, ce grand programme sera le quatrième qu'un gouvernement français lance en moins de dix ans. Mais la logique est moins de soutenir la demande que d'améliorer l'offre et de lutter contre le réchauffement climatique. Rien à voir, donc, avec la relance keynésienne puisque l'économie française est en train de repartir.

Pendant sa campagne, [le candidat Macron avait indiqué](#) vouloir « réduire notre empreinte écologique », « augmenter le potentiel économique et le niveau d'emploi » et « transformer nos services publics ». Il est donc prévu d'investir 15 milliards d'euros pour la formation

professionnelle, une quinzaine de milliards d'euros pour la transition écologique, 5 milliards pour la santé, 5 pour l'agriculture, 5 pour les transports et 5 pour la réforme de l'action publique.

Tour de passe-passe budgétaire

Mais alors que le gouvernement a prévu 16 milliards d'euros d'économies dans le budget 2018, où l'Etat va-t-il trouver cet argent ? Là, le tour de passe-passe budgétaire est habile car ce plan d'investissement ne doit peser que modérément sur les finances publiques. En ce sens, le plan ne sera pas le même que les précédents. Sur les 50 milliards d'euros prévus, 10 milliards proviendraient de la dernière tranche du programme d'investissement d'avenir. Mise en oeuvre cette année, celle-ci n'était pas financée.

Ensuite, des crédits seraient redéployés à hauteur de 10 milliards d'euros et 20 milliards d'euros seraient des nouvelles dotations budgétaires. Cette fois-ci, les ministres auront donc un rôle plus important qu'au cours des derniers plans d'investissement d'avenir puisque les crédits feront intégralement partie de leur budget.

Enfin, 10 milliards d'euros seraient empruntés auprès de la Caisse des dépôts et consignations. A Matignon, on indique que « *l'idée est de sanctuariser les dépenses liées à ces investissements dans le budget des ministères* ». Le durcissement du bonus-malus automobile fera par exemple partie de ce plan.

Améliorer la croissance potentielle

Les sommes investies devraient en partie venir compléter les réformes déjà lancées ou qui devraient l'être dans les prochains mois. C'est notamment le cas en ce qui concerne la formation professionnelle, dossier géré par Muriel Pénicaud au ministère du Travail. Le gouvernement veut former 1 million de jeunes peu qualifiés éloignés de l'emploi et 1 million de chômeurs de longue durée faiblement qualifiés.

Puisque les ordonnances permettant de réformer le Code du travail prévoient de faciliter quelque peu les licenciements, l'exécutif souhaite améliorer la formation des peu qualifiés pour qu'ils aient une chance d'occuper un emploi dans un marché du travail plus flexible. D'autant que la réforme de l'assurance-chômage doit suivre. Ce volet du plan d'investissement devrait en théorie améliorer la croissance potentielle de l'Hexagone en augmentant les compétences et donc en rendant plus facilement employables 2 millions de Français.

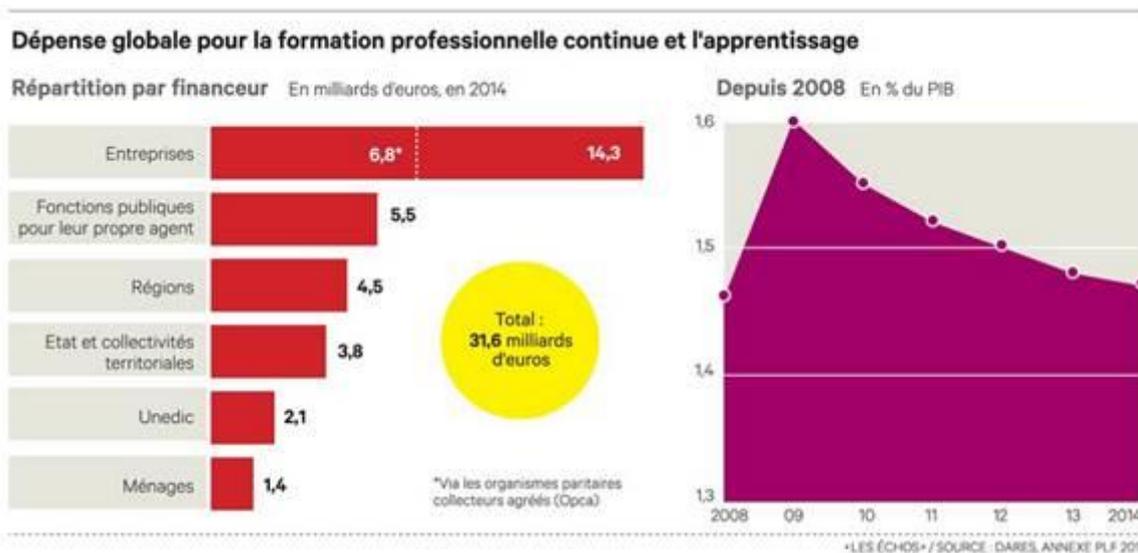
Enfin, la réforme de l'Etat, pilotée par Gérard Darmanin, le ministre du Budget, depuis Bercy, est aussi importante. « *La restructuration et la numérisation de l'administration pourraient être soutenues par le plan de 50 milliards d'euros* », notait le Fonds monétaire international (FMI) [dans son rapport sur la France rendu en fin de semaine dernière](#) .

Guillaume de Calignon

LES ECHOS – 25/09/2017

5 La formation professionnelle, une priorité pour lutter contre le

chômage structurel



Le plan prévoit une enveloppe de 11 milliards pour la formation des jeunes décrocheurs et des chômeurs de longue durée. Le gouvernement ne veut pas répéter les erreurs du quinquennat précédent.

François Hollande a fini son quinquennat avec [le fameux plan « 500.000 » formations supplémentaires dont l'efficacité apparaît de plus en plus douteuse](#). Emmanuel Macron démarre le sien avec son plan « 2 millions », sur lequel il joue une partie de sa crédibilité pour faire baisser le chômage. Promesse de campagne, la formation professionnelle va figurer en haut de l'affiche du plan d'investissement dévoilé ce lundi avec 11 milliards d'euros ciblés sur 1 million de jeunes décrocheurs et 1 million de chômeurs de longue durée.

A cette enveloppe, qui sera dépensée de manière progressive, s'ajouteront 4 milliards, toujours sur la durée du quinquennat, dévolus à la Garantie jeunes notamment, à la grande satisfaction des missions locales, chargées de généraliser ce dispositif. Une partie des 15 milliards devrait aussi financer les formations pour ceux qui continueront de bénéficier d'un contrat aidé ou pour ceux qui, au contraire, ne verront pas le leur reconduit.

5.500 euros en moyenne par formation

L'exécutif l'a martelé ces dernières semaines : la montée en compétences de la population active figure parmi ses grandes priorités. Cela doit contrebalancer le volet flexibilité attaché à la réforme du Code du travail. « *L'accent sera mis sur les formations qualifiantes, assez transversales pour ne pas être attachées à un métier, et de longue durée pour gratter des points de chômage structurel* », assure-t-on de source proche du dossier. Un calcul rapide aboutit à une moyenne de 5.500 euros par formation, ce qui permet effectivement d'envisager des certifications au bout. Sans compter que les régions seront certainement « incitées » à mettre la main à la poche pour faire [effet de levier](#). De même que les partenaires sociaux, via le 1 % légal des entreprises. Ce sera l'un des sujets épineux des négociations qui vont bientôt s'ouvrir sur la réforme de la formation professionnelle. « *On met déjà beaucoup d'argent* », met en garde un responsable syndical.

En présentant son plan d'investissement pour les compétences, qui a déjà son acronyme « PIC », l'exécutif soulignera sans doute qu'il s'agit bel et bien d'un effort supplémentaire. Tout comme il s'attachera à assurer que l'argent ne servira pas à arroser le sable. Aucune évaluation officielle n'a encore été rendue publique, mais de plus en plus de voix laissent entendre que si le plan 500.000 de François Hollande a atteint ses objectifs quantitatifs, sur le plan qualitatif en revanche - c'est-à-dire en termes de taux d'insertion dans l'emploi - le résultat n'y est pas. La faute, dit-on, à un diagnostic des besoins de chaque bassin d'emploi bâclé. Sans oublier les stages parking qui ont

permis de dégonfler les chiffres du chômage. Des agents de Pôle emploi racontent, le plus sérieusement du monde, comment le plan a permis de financer des formations sur le feng shui ou l'étude des chauves-souris ! « *Compte tenu de la somme en jeu, il est vital de partir, en amont, d'un diagnostic construit et de prévoir, en aval, un suivi précis des effets* », insiste Florence Poivey, présidente de la commission éducation, formation et insertion du Medef. Conscient de l'enjeu, l'exécutif aurait entamé les travaux de diagnostic avec l'intention de les mettre rapidement sur la table.

À noter

Muriel Pénicaud pourrait dévoiler cette semaine le calendrier et les grandes lignes de la réforme de la formation professionnelle.

Un effort conséquent

Les 15 milliards du plan d'investissement pour les compétences représentent-ils un saut quantitatif pour les crédits de formation professionnelle du ministère du Travail ? Oui, assure-t-on de source proche du dossier. Même si elle sera dépensée de manière progressive, l'enveloppe représente 3 milliards par an en moyenne de 2018 à 2022. Si l'on s'en tient aux 4 milliards de crédits pour la formation professionnelle et l'apprentissage inscrits au budget 2017, l'effort apparaît effectivement conséquent. Reste à voir ce qui ressortira des nouvelles dotations et des redéploiements de crédits.

Alain Ruello

LE FIGARO – 25/09/2017

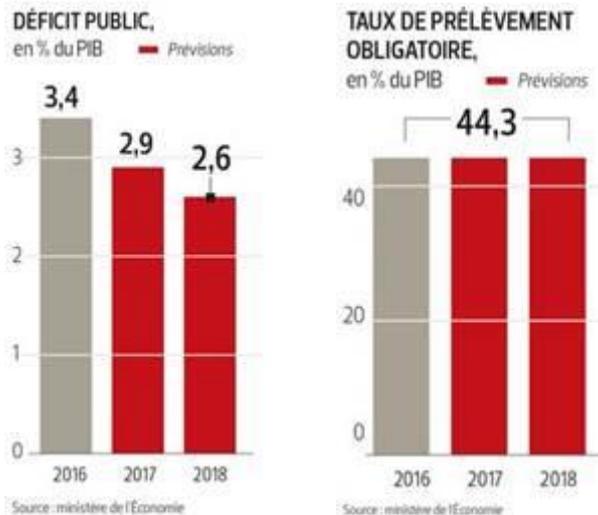
6 Un budget 2018 conçu pour relancer l'investissement dans les entreprises



INFOGRAPHIES - Le gouvernement a décidé d'alléger la fiscalité sur le capital. En revanche, le coût du travail sera un peu alourdi.

Défaire ce que son prédécesseur a fait. Pour la première loi de finances qu'il supervise en tant que chef de l'État, Emmanuel Macron a choisi de mettre l'accent sur les mesures d'attractivité, en mettant en musique d'abord la réforme de la fiscalité du capital promise pendant la campagne présidentielle. Une urgence. François Hollande avait en effet considérablement alourdi la taxation des revenus des actions, obligations et produits financiers, ainsi que celle des plus-values dégagées à la vente, en les soumettant au barème de l'impôt sur le revenu.

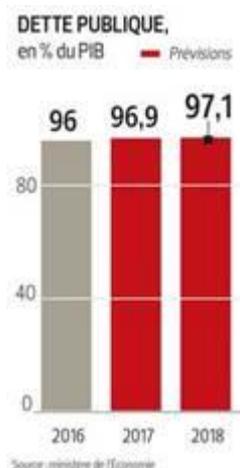
Le coup de massue avait été si terrible qu'il avait déclenché en 2012 [la révolte des «pigeons»](#), ces entrepreneurs du Web. In fine, le gouvernement Ayrault avait dû en partie reculer, en allégeant la note sur les plus-values.



La nouvelle majorité a, elle, une tout autre optique: réduire la taxation du capital productif pour encourager les Français à investir en actions et soutenir ainsi le financement des entreprises. Le projet de budget pour 2018 prévoit ainsi que les revenus du capital seront taxés à un taux unique de 30 % via le nouveau «prélèvement forfaitaire unique» (PFU). Un big bang qui ne concernera pas que les gros actionnaires, insiste le gouvernement, taxé de favoriser «les riches». «Le PFU permettra à tous ceux qui se paient sur leurs dividendes et qui sont taxés actuellement au barème de l'impôt sur le revenu à plus de 30 % de payer moins», a insisté Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, dans une interview au *Journal du dimanche*. Une allusion aux petits entrepreneurs. Les députés LREM de la commission des finances envisagent même de faire profiter les commerçants, agriculteurs et indépendants de cette [flat tax à 30 %](#) sur leurs plus-values de cession d'actifs professionnels, selon *Le Monde*. Leur idée est de procéder par amendement, lors de l'examen du projet de loi de finances au Parlement à l'automne. Bercy réserve toutefois son appréciation sur le sujet.

L'allègement de la taxation du capital passera aussi par la [suppression de l'ISF](#) (impôt de solidarité sur la fortune) et son remplacement par un impôt sur la seule fortune immobilière (IFI). Coût de l'opération: 3 milliards d'euros. Seul hic: [l'ISF-PME](#), qui permet de déduire de son ISF 50 % de ses investissements dans les fonds propres d'une PME, et ce jusqu'à 45.000 euros, sera supprimé. Néanmoins, les députés LREM réfléchissent à renforcer en compensation une niche similaire sur l'impôt sur le revenu, l'IR-PME.

Pas de mesure sur le coût du travail



Favorable aux investisseurs, le projet de budget 2018 est beaucoup moins ambitieux, en revanche, pour les prélèvements frappant directement les entreprises. La nouvelle majorité estime en effet que beaucoup a été fait ces dernières années pour alléger le coût du travail, avec [le pacte](#)

[de responsabilité](#). Elle va même l'alourdir en ramenant le CICE de 7% à 6% en 2018. Toutefois, la taxe de 3 % sur les dividendes devrait être supprimée - dans le cadre du budget rectificatif de fin 2017 probablement, et non dans le budget 2018. L'exécutif n'a guère le choix que de rayer du Code des impôts ce prélèvement de 2 milliards d'euros. Instauré par François Hollande à l'été 2012, il est remis en cause par la justice européenne et devrait être censuré par le Conseil constitutionnel début octobre.

Sur l'impôt sur les sociétés (IS), le gouvernement applique la trajectoire de baisse votée sous François Hollande pour 2018, puis la prolongera les années suivantes jusqu'à l'abaisser à 25 % en 2022. Reste un sujet de discordance entre les entreprises et le gouvernement, la transformation du crédit d'impôt compétitivité-emploi (CICE) en baisse pérenne de cotisations sociales. Inscrite dans le projet de budget 2018, cette opération a néanmoins été décalée d'un an, pour entrer en vigueur en 2019. [Ce report ne mécontente pas franchement le patronat](#), qui redoute que cette réforme fasse des perdants dans certains secteurs. Il entend donc profiter de ce délai pour négocier de meilleures conditions de transformation..

[Guillaume Guichard](#)

LE JDD – 24/09/2017

7 **Bruno Le Maire à Mélenchon : "La colère perpétuelle ne fait pas un projet pour la France"**



INTERVIEW - Avant la présentation la semaine prochaine de la première loi de finances du gouvernement, Bruno Le Maire sermonne la droite et Jean-Luc Mélenchon dans une interview au JDD.

Alors que plusieurs manifestations ont eu lieu cette semaine contre la réforme du Code du travail et que le gouvernement va présenter la première loi de finances de l'ère Macron, Bruno Le Maire se confie longuement dans *Le Journal du dimanche*. Le ministre de l'Economie et des Finances décode la stratégie fiscale et budgétaire du gouvernement. Il réserve aussi quelques piques à Jean-Luc Mélenchon et la droite. "En démocratie, il est naturel que chacun s'exprime", déclare-t-il, mais il estime aussi que le mandat d'[Emmanuel Macron](#) doit permettre "d'avancer, d'aller au bout des transformations en profondeur qui sont nécessaires pour notre pays." "Le texte de la réforme du droit du travail ne changera pas", fait-il savoir à [Jean-Luc Mélenchon](#) notamment. Son "projet de colère perpétuelle ne fait pas un projet pour la France", tacle-t-il.

Que répondez-vous aux Français qui manifestent contre votre politique?

En démocratie, il est naturel que chacun s'exprime. La mission que le président de la République et le Premier ministre ont confiée au gouvernement, c'est d'appliquer le programme choisi par le peuple français lors des dernières élections, d'avancer, d'aller au bout des transformations en profondeur qui sont nécessaires pour notre pays. Les Français se sont exprimés à deux reprises lors des élections présidentielle et législatives. Nous sommes là pour respecter leur mandat.

Donc vous dites à Jean-Luc Mélenchon : manifestez, manifestez, mais on ne modifiera pas le texte?

Le texte de la réforme du droit du travail ne changera pas. À tous ceux qui attisent les colères, j'ai

une question à poser : "que proposez-vous d'autre ?" Le projet de colère perpétuelle de Jean-Luc Mélenchon ne fait pas un projet pour la France.

Cette inflexibilité ne risque-t-elle pas de braquer vos opposants?

Nous consacrons toute notre énergie à expliquer et convaincre, en respectant à la fois les engagements que nous avons pris et les positions de ceux qui ne sont pas d'accord avec nous. Toute transformation suscite des craintes. Pour les surmonter, il faut aller vite pour apporter aux Français les résultats positifs de cette politique.

La compensation de la hausse de la CSG et la suppression de la taxe d'habitation pour rassurer

Ce texte aide les entreprises à licencier et à mieux anticiper les conséquences des licenciements ; rien ne les oblige à embaucher... Est-ce un acte de foi?

Non, c'est un acte de volonté. Voulons-nous lutter contre le chômage de masse ? Faute de volonté pour modifier le Code du travail depuis vingt ans, on a empêché les PME d'embaucher. Par ailleurs, la réforme du travail comprend des éléments de sécurité pour les salariés : l'augmentation des indemnités de licenciement, par exemple. Un bon équilibre a été trouvé. Et la prochaine universalisation de l'assurance-chômage apportera encore des protections supplémentaires.

Beaucoup de fonctionnaires sont hostiles à votre réforme ; ont-ils tort de s'alarmer?

Ne jouons pas avec les inquiétudes ! D'abord, ils ne sont pas concernés par la réforme du travail. Ensuite, le ministre des Comptes publics, Gérald Darmanin, l'a indiqué : ils seront intégralement compensés pour la hausse de la CSG. Nous tenons compte de toutes les inquiétudes, notamment chez les plus modestes. La suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages va dans ce sens

La taxe d'habitation sera supprimée "en trois ans"

Cette suppression sera-t-elle intégrale dès le budget 2018?

Elle sera supprimée en trois ans. Mais cela commencera concrètement dès 2018. De manière générale, ce budget fixe le cap. Il tient en trois chiffres : "5 – 3 – 1". Cinq points de PIB de baisse de la dette publique pendant le quinquennat ; 3 points de baisse de la dépense publique ; 1 point de baisse des prélèvements obligatoires. Pour y parvenir, il faut que les choses démarrent dès le 1er janvier 2018. Nous entamerons en même temps la baisse des dépenses publiques et la baisse des impôts pour les particuliers et les entreprises.

On vous a vu rappeler, et notamment au Premier ministre, qu'il ne fallait pas repousser les dates des réformes par rapport aux promesses de campagne. Êtes-vous le gardien du temple macroniste

Mon rôle, comme ministre de l'Économie et des Finances, c'est de pousser le plus loin possible la transformation économique de la France sous l'autorité du Premier ministre. Parce qu'il y a urgence. C'est maintenant que cela se joue. Les indicateurs sont favorables pour la première fois depuis longtemps. Est-ce que, comme toutes les majorités précédentes, on devrait ne plus bouger parce que ça va un peu mieux? Ce serait à nouveau courir le risque d'être complètement bloqués si les choses devaient aller moins bien.

Comment dissiper l'impression que votre politique favorise les plus riches?

Supprimer la taxe d'habitation pour 80 % des ménages alors que cet impôt est particulièrement injuste, est-ce une politique pour les riches? Ouvrir le crédit d'impôt pour l'emploi à domicile aux ménages qui ne paient pas l'impôt sur le revenu, est-ce une politique pour les riches? Et augmenter l'allocation pour les adultes handicapés et le minimum vieillesse? Et donner un professeur pour douze élèves aux enfants dans les CP les plus défavorisés? Et revaloriser la prime d'activité?

Bruno Le Maire demande à la droite de ne pas faire "le jeu des extrêmes"

La droite aussi donne de la voix contre vous...

À cette droite qui critique la politique que nous menons – allègement de la fiscalité, soutien aux entrepreneurs, libération du potentiel de croissance, soutien à ceux qui travaillent –, j'ai envie de dire : pourquoi ne pas nous rejoindre ? Les chefs de la droite n'ont pas conscience du moment historique où nous sommes. Ils devraient nous soutenir au lieu de faire le jeu des extrêmes. Je leur dis : soyez à nos côtés, mettez-vous à la hauteur des Français!

Qui sont ces "chefs de la droite"?

Ils sont nombreux. Nous sommes à un moment de bascule historique, à un moment où le projet européen peut disparaître, où les révolutions technologiques bouleversent le travail et notre quotidien. À tous ceux qui ont une responsabilité à droite, je dis simplement : en nous aidant, vous servirez la France. Pensez à votre pays avant de penser à votre parti. Ne faites pas le jeu des extrêmes.

Certains, comme Xavier Bertrand et Eric Ciotti, ont annoncé qu'ils voteraient les ordonnances...

Tant mieux si certains ont le courage de s'affranchir des vieux réflexes partisans pour penser d'abord à l'intérêt national!

Leur dites-vous : "Soyez 'constructifs'"?

Je souhaite que les chefs de la droite prennent leurs responsabilités. D'autant plus que certains ont déjà manqué un moment historique...

Lequel?

Le soir du second tour de la présidentielle. Tous les chefs de la droite n'ont pas eu le courage d'appeler à voter clairement pour Emmanuel Macron. Cela restera comme une tache indélébile dans l'histoire de la droite française.

Bruno Le Maire est adhérent à En marche

Vous n'appartenez plus à la droite?

J'appartiens à la majorité présidentielle. Est-ce que les clivages de droite et de gauche ont disparu ? Non. Il reste une culture de droite et une culture de gauche. En revanche, ces cultures ne recourent plus les vrais clivages politiques : repli national ou construction européenne, réussite dans la mondialisation ou repli sur soi ? Ma culture est de droite, mais je suis aux côtés d'Emmanuel Macron parce que avec lui nous allons moderniser notre économie, accélérer l'intégration européenne, innover, investir.

Avez-vous toujours votre carte des Républicains?

Non. Le 1er mars, j'ai quitté la campagne de François Fillon au nom du respect de la parole donnée. Au second tour de la présidentielle, j'ai soutenu Emmanuel Macron contre les extrêmes. Tous ces choix ont été validés par les Français lors de mon élection aux législatives en juin, sous l'étiquette En marche!

Faites-vous un troisième choix : adhérer à En marche?

Je suis adhérent à En marche!

Les PME comme priorité

Le budget 2018, qui va reposer sur des mesures fiscales en faveur des entreprises et des réductions de dépenses, peut sembler libéral et de droite...

C'est choisir de ne voir que la moitié de ce que nous faisons. Pour la première fois depuis vingt ans, nous avons assumé une stratégie de rupture : nous avons décidé de créer des richesses avant de les distribuer. Cela passe par un choix politique fort : alléger la fiscalité sur le capital. Pour être compétitive à l'exportation, une PME doit pouvoir s'équiper en robots qu'elle ne peut pas se payer si le capital est trop taxé. Tout le monde se plaint que nos start-up partent aux Etats-Unis

au bout de deux ans. Le prélèvement forfaitaire unique à 30 % est une réponse à ce défi considérable. C'est probablement l'une des décisions fiscales les plus importantes du quinquennat.

Tous les particuliers seront-ils concernés?

Oui, tous. Trente pour cent d'impôts sur les revenus du capital pour que les PME n'aient pas besoin d'aller chercher des financements à l'étranger, pour que nos jeunes créateurs de start-up et les investisseurs ne partent plus de France pour fuir une taxation qui peut aller jusqu'à 60 %. À ces derniers nous disons : restez en France, désormais, c'est 30 %!

Assumez-vous le choix de favoriser clairement les PME?

C'est un choix sans précédent, et ce n'est que le début. En avril 2018, je porterai un texte pour la transformation et la croissance des entreprises afin qu'elles puissent se moderniser, se digitaliser, exporter. Nous avons aujourd'hui 4.500 entreprises de taille intermédiaire en France, contre 12.000 en Allemagne. Il faut que ces entreprises grandissent. C'est comme cela qu'elles pourront prendre des parts sur les marchés extérieurs, là où il y a le plus de croissance. Et qu'elles créeront des emplois en France.

La convergence fiscale avec l'Allemagne que vous préconisez débutera-t-elle en 2018?

Notre cap est clair : baisser l'impôt sur les sociétés de 33,3 % à 25 % d'ici à 2022. Une première étape sera franchie en 2018 pour la part des bénéfices allant jusqu'à 500.000 euros. Nous travaillons à une convergence de l'impôt sur les sociétés avec l'Allemagne.

L'essor de l'économie allemande s'est aussi fait via le recours à la précarité et aux petits boulots.

Il n'est pas question d'importer le modèle allemand, mais de régénérer le modèle français. Nous ne voulons pas toucher au smic, prévoir des mini-jobs, envisager des rémunérations à la tâche. Cela ne fait pas partie de notre modèle. Transformer le modèle économique français, ce n'est pas renier ce que nous sommes. C'est pour cela que le président de la République se bat autant pour réviser la directive sur les travailleurs détachés.

Un fonds pour l'innovation de 10 milliards d'euros

Une autre mesure attendue est la cession d'actifs de sociétés dans lesquelles l'Etat détient une participation. Après la vente de 4,5 % d'Engie, quels sont vos projets?

Nous voulons aller vite. Il s'agit de redéfinir la place de l'Etat dans l'économie française et de financer l'innovation grâce à un fonds de 10 milliards d'euros. Le rôle de l'Etat n'est pas de gérer des entreprises à la place des entrepreneurs.

Quels sont les actifs non stratégiques dans lesquels la participation de l'Etat pourrait baisser?

La SNCF ou La Poste ont vocation à rester des entreprises publiques. De même, l'Etat restera présent dans les entreprises de secteurs stratégiques comme le nucléaire ou la défense.

Les artisans sont inquiets. Leur sort va-t-il s'améliorer?

La disparition du RSI, considéré à juste titre comme un accident industriel, était une promesse de campagne : nous la tenons. Chacun connaît, par ailleurs, mon attachement à l'artisanat français. Il ne faut pas opposer ces activités traditionnelles aux entreprises de pointe. Les deux sont complémentaires. C'est la force du modèle économique français.

Les charges des artisans vont-elles baisser?

Les artisans, comme tous les indépendants, bénéficieront de la baisse des cotisations sociales basculées vers la CSG. Le prélèvement forfaitaire unique permettra à ceux qui se paient sur leurs dividendes et qui sont taxés actuellement au barème de l'impôt sur le revenu à plus de 30 % de payer moins. Il ne va pas seulement bénéficier aux détenteurs d'actions.

Vous rentrez d'Italie, où vous avez cherché une solution au dossier des chantiers navals STX. N'est-il pas contradictoire de prôner une politique qui libère l'initiative privée et

d'intervenir pour sauver des entreprises en difficulté?

Quand il faut protéger des intérêts stratégiques, je répondrai toujours présent. Je peux défendre une activité comme GM & S dans la Creuse car, si elle disparaît, elle ne sera pas remplacée, ou veiller à une activité aussi exceptionnelle que les chantiers navals de Saint-Nazaire. Nous avons nationalisé STX pour nous donner du temps. Nous travaillons à un nouvel accord qui ouvre la voie à la constitution d'un champion industriel européen civil et militaire, un Airbus naval.

Une "première impulsion" pour taxer les grands acteurs du Net

Avez-vous avancé sur la taxation des grands acteurs du Net comme Facebook et Google?

Nous avançons. C'est une question de justice. Alors que nos artisans et nos PME paient leurs impôts rubis sur l'ongle, les géants américains paient des sommes dérisoires. Notre idée est de les taxer sur le chiffre d'affaires. Dix-neuf pays soutiennent désormais la proposition française qui complète les travaux de l'Union européenne et de l'OCDE.

Mais il faut l'unanimité des Etats membres...

C'est une première étape. Il fallait donner une première impulsion. La France l'a fait. Et si nous avons pu le faire, c'est avant tout parce que nous avons retrouvé notre crédibilité politique en Europe, en tenant pour la première fois depuis longtemps nos objectifs de déficit des finances publiques : 2,9 % du PIB en 2017 et 2,6 % en 2018, avec une hypothèse de croissance raisonnable de 1,7 %.

Que répondez-vous à François Baroin et aux maires qui fustigent la réduction du nombre d'emplois aidés?

Je réponds que c'est amusant d'avoir voulu être Premier ministre d'un candidat qui supprimait dans son programme tous les emplois aidés et de critiquer maintenant la diminution du nombre de ces emplois! Un peu de cohérence! Si les emplois aidés étaient la solution au chômage de masse, nous aurions un taux de chômage comparable à celui de l'Allemagne.

Edouard Philippe a dit qu'il trouvait Emmanuel Macron impressionnant. Vous aussi?

Je travaille très bien avec le président de la République ; c'est tout ce qui compte. Je mesure tous les jours à quel point son élection a changé le regard du reste du monde sur la France.

Même quand il parle des "fainéants"?

Nous avons tous en nous une part de fainéantise contre laquelle il faut lutter.

Propos recueillis par Anna Cabana, Rémy Dessarts et Hervé Gattegno

LE FIGARO – 25/09/2017

8 Budget 2018 : «Ce texte contient des mesures très importantes en faveur de l'attractivité»



INTERVIEW - Le vice-président du Medef en charge du pôle Économie, Geoffroy Roux de Bézieux, alerte sur certains effets négatifs que pourrait entraîner la transformation du CICE en baisses de charges.

LE FIGARO. - Ce qu'on connaît du projet de Budget 2018 est-il à la hauteur des attentes des chefs d'entreprise?

Geoffroy ROUX DE BÉZIEUX. - [C'est un projet](#) qui contient des mesures très importantes en faveur de l'attractivité, notamment avec [la suppression de l'ISF](#) et l'instauration d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) sur les revenus du capital. Alors que la fiscalité du capital était très supérieure en France à celle des autres pays, voire confiscatoire dans certains cas, ce gouvernement inverse le mouvement. C'est une première depuis 30 ans! Je sens un intérêt marqué pour ces allègements de la part des entrepreneurs français qui s'étaient exilés à l'étranger. Les investisseurs étrangers aussi les regardent, même si ce sera long de restaurer une image de la France très dégradée. Par ailleurs, et c'est fondamental, des mesures pluriannuelles seront adoptées, ce qui répond aux fortes demandes de prévisibilité et de stabilité des entreprises.

Ces mesures relanceront-elles l'investissement?

Ces baisses sur la fiscalité du capital, de même que la [réforme du Code du travail](#) d'ailleurs, n'auront pas un effet immédiat. Mais le bénéfice se fera sentir sur le quinquennat. Ce sont des mesures favorables aux entrepreneurs, et incitant à investir. Or la relance de l'investissement est cruciale pour l'économie française, et notamment pour les PME, dont beaucoup ont pris du retard sur la transformation numérique. Il est indispensable qu'elles puissent lever du capital. Le gouvernement a lui aussi conscience de cet enjeu et c'est une bonne chose.

Êtes-vous en désaccord avec la suppression de l'ISF-PME, décidée par l'exécutif?

Nous sommes pour une fiscalité simple et lisible, avec moins de niches fiscales. L'ISF étant supprimé sur le capital, [il est logique que l'ISF-PME disparaisse](#). Mais il serait bien de dynamiser l'IR-PME, qui permet de réduire l'impôt sur le revenu en cas d'investissement dans les fonds propres d'une PME, en augmentant les plafonds de ce dispositif et en le sortant du plafonnement des niches fiscales. Concernant [le nouvel impôt sur la fortune immobilière](#), il est nécessaire que seul l'immobilier de jouissance soit dans l'assiette et que l'immobilier d'investissement en soit exclu. Nous souhaitons aussi que le PFU permette de flécher l'épargne longue vers les entreprises grâce à l'assurance-vie.

Quels sont les points faibles de ce budget?

Tout le volet compétitivité et amélioration des marges n'est pas traité. Or, malgré le CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) et le pacte de responsabilité, nous avons encore un écart important de coût du travail avec l'Allemagne. Nous sommes toujours favorables à la transformation du CICE en baisse pérenne de cotisations sociales. Mais le schéma actuel du gouvernement pose un problème. Le passage du taux du CICE de 7 % à 6 % en 2018 alourdira les prélèvements des entreprises de 3 milliards d'euros par an. Puis sa transformation en baisse de charges, en 2019, de 5 à 7 milliards.

La baisse de l'impôt sur les sociétés (IS) compensera cela...

En partie, oui, et seulement en fin de quinquennat. L'effet négatif de la transformation en baisse de charges sera maximum pour les entreprises à forte intensité de main-d'œuvre et où les salaires sont nombreux entre 1,6 et 2,5 smic. Dans certains cas, le gain du CICE va être divisé par deux! Il faut faire d'autant plus attention que, pour les entreprises sous-traitantes, le CICE a souvent été intégré dans les prix figurant dans les contrats pluriannuels avec leurs donneurs d'ordre. Au Medef, nous demandons que les baisses de charges soient linéaires et concernent aussi les salaires intermédiaires, ce qui est cohérent avec la nécessité de faire monter en gamme

l'économie. Nous proposons aussi un plafond des cotisations sociales pour les hauts salaires, ce qui a existé par le passé.

Est-ce le seul bémol?

Non. Les entreprises sont également pénalisées par le poids des autres impôts de production, assis sur le chiffre d'affaires, les salaires, les immobilisations, etc., qui les frappent avant même d'avoir dégagé des bénéfices. Mais nous sommes conscients qu'il s'agit d'un chantier à lancer dans un deuxième temps, compte tenu de la nécessité de réduire le déficit budgétaire. Cela montre qu'il est indispensable de diminuer les dépenses publiques, pour retrouver des marges permettant de baisser la pression fiscale.

Le gouvernement a revu son objectif d'économies à la baisse...

Nous pouvons comprendre que les économies structurelles ne produisent pas tous leurs effets dès la première année. Mais nos dépenses publiques représentent 57 % du PIB. À ce niveau-là, il est indispensable que l'effort soit poursuivi et amplifié durant le quinquennat. D'autant plus que la conjoncture économique est favorable!

Soutenez-vous le projet porté par Bruno Le Maire de taxation des Gafa (Google, Apple, Facebook, Amazon)?

Aujourd'hui, les géants du Web, américains mais aussi chinois, sont en train de prendre une emprise sur nos économies qui est inquiétante. L'asymétrie n'est pas seulement fiscale et elle menace l'avenir de nos entreprises. Il est temps de porter un projet au niveau européen qui revoit la fiscalité des entreprises, et notamment l'IS, à l'heure du numérique. Nous saluons l'initiative de Bruno Le Maire en ce qu'elle est un acte politique, qui a le mérite de réveiller l'Europe. C'est précisément la mission du politique de s'occuper de régulation et de veiller à ce que la concurrence ne soit pas faussée.

[Cécile Crouzel](#) et [Guillaume Guichard](#)

::: ENTREPRISES

LES ECHOS – 25/09/2017

9 Guillaume Pepy : « Nous préparons pour nos clients un assistant personnel de mobilité »



Dans une interview aux « Echos », le patron du groupe public annonce une accentuation des investissements dans le numérique et précise son rôle et ses attentes face aux réformes en profondeur que le gouvernement prépare pour le secteur ferroviaire.

Vous réunissez ces lundi et mardi à Rotterdam 600 managers pour le séminaire annuel du groupe. Quel sera votre message ?

Nous allons leur présenter l'[avancement](#) du nouveau projet du groupe à l'horizon 2025. Celui-ci s'appuie sur plus de 60.000 expressions de clients et salariés. C'est une des traductions de la méthode du projet groupe, qui est basé sur l'ouverture. Nous réinventons nos métiers: nous sommes présents dans les nouvelles mobilités, comme les VTC ou les navettes autonomes, et notre métier de base se transforme avec les nouvelles technologies. La vision pour les années à venir consiste à faire de SNCF une entreprise de plate-formes et un groupe industriel. C'est ce qui fait notre originalité, et nous rapproche plus d'Amazon que de Google. Notre ambition est de faire de la mobilité un service. Nous produisons une partie de ces services, et nous sommes partenaires pour les autres.

Qu'entendez-vous par « entreprise de plates-formes » ?

Cela fait plusieurs années que nous investissons massivement dans ce domaine. [Voyages-sncf.com, qui est le premier site de e-tourisme en France, va devenir oui.sncf](#) le 7 décembre. Il est encore plus multi-modal et s'ouvrira à la mobilité régionale et locale, avec de nombreuses offres qui concerneront le tramway de Bordeaux ou encore le métro de Lille. En parallèle, l'application SNCF compte 25 millions de visiteurs uniques chaque mois, ce qui en fait la première application transport du pays. Nous y ajoutons progressivement la grande majorité des réseaux urbains de France, avec des horaires en temps réel. Ce sont déjà des outils puissants. Aujourd'hui, nous accélérons.

Comment ?

Nous avons fait cet été l'acquisition d'une [start-up](#), Loco2, une pépite technologique. Nous voulons répliquer le succès de voyages-sncf.com en créant une plateforme de distribution à l'échelle européenne. Loco2 en sera le vecteur, et s'ouvrira à toutes les mobilités partagées. Par ailleurs, nous construisons avec nos partenaires RATP, Transdev et Blablacar un entrepôt de données commun sur toutes les offres de transport.

Dans quel objectif ?

A partir de cet entrepôt de données, SNCF proposera un assistant personnel de mobilité, disponible 24 heures sur 24, qui prendra en compte vos déplacements, et les combinera avec toutes les offres disponibles sur le marché, quel que soit le mode de transport. Cet outil concevra le meilleur itinéraire en combinant les différents modes, fera la ou les réservations, avec des informations en temps réel sur l'état du trafic, et une billettique intégrée accessible par le smartphone. Ce futur assistant de mobilité traduit une volonté d'ouverture qui est une révolution dans le nouveau projet du groupe. Nous ne voulons pas nous comporter comme une citadelle assiégée, mais au contraire montrer que nous avons suffisamment d'atouts pour nous ouvrir, y compris vis-à-vis des nouvelles mobilités que nous pouvions percevoir comme concurrentes.

Comme le covoiturage ?

Les offres de covoiturage, qu'il s'agisse de l'offre du groupe, Idvroom, ou celles de concurrents comme Blablacar, pourraient effectivement demain être combinées avec le train pour compléter certains trajets, avec un seul billet et une seule réservation. Le covoiturage n'est pas notre ennemi. Nous faisons le même métier, celui de la mobilité partagée, et nous avons le même adversaire, l'usage individuelle de la voiture. Alors connectons les offres, mettons-les ensemble sur des plates-formes, et les clients auront le choix. Ce qui nous rapproche de nos concurrents dans les mobilités partagées est beaucoup plus fort que ce qui nous éloigne. C'est un projet dans lequel tout le monde gagne, qui va fiabiliser le transport collectif, le rendre plus simple, et où nous pouvons être moteur, sans pour autant être hégémoniques.

À quel horizon pensez-vous aboutir ?

Ce n'est pas de la science-fiction! La technologie est là, la volonté d'ouverture aussi. Maintenant, le défi est immense. Dans un an, nous devrions avoir des résultats vraiment intéressants pour nos clients.

D'ici là, vous devrez aussi vous attaquer aux lacunes mises en évidence par la pagaille gare Montparnasse fin juillet...

Nous avons mal géré cet incident. Nous l'assumons, c'est notre responsabilité. [Nous nous sommes remis en cause](#), et nous sommes engagés dans un programme de rupture, baptisé Robustesse et information, qui refond nos processus industriels de régularité et notre système d'information voyageurs. C'est un programme crucial, aussi important que celui lancé il y a 4 ans sur la sécurité ferroviaire.

Que faut-il en attendre ?

Un saut de qualité de service! Lorsqu'il y a un incident, nos offres de transport alternatives doivent être complètes et claires, ce qui n'a pas été le cas cet été. Cela passe par l'établissement de scénarios de secours dans tous les cas. C'est un gigantesque travail, qui a démarré cet été. Le numérique va faciliter les choses. L'intelligence artificielle aussi, en améliorant la prédictibilité de la durée des incidents. Cela s'inscrit dans la stratégie de SNCF Réseau, où Patrick Jeantet est en train de transformer le réseau actuel en un réseau innovant et connecté.

Qu'attendez-vous des Assises de la mobilité, qui viennent de s'ouvrir ?

[Elles sont nécessaires. La ministre des Transports Elisabeth Borne a eu raison de lancer cette initiative.](#) Il y a une telle révolution dans le secteur. Nous y participerons avec humilité. Le président de la République a montré le cap en expliquant qu'il fallait cesser de penser à partir des infrastructures mais plutôt partir des usages, et raisonner tous modes de transport confondus. Cela conforte le choix que nous avons fait depuis plusieurs années. L'enjeu, c'est d'aller plus loin, plus vite.

L'exécutif a également annoncé une réforme profonde du système ferroviaire...

Soyons clairs sur le rôle de chacun. Le premier ministre a chargé Jean-Cyril Spinetta de préparer les discussions. Nous, SNCF, nous devons améliorer notre performance. Notre ambition est de nous améliorer de 2,4 milliards d'euros en 2020 par rapport à aujourd'hui, en combinant plan de performance industrielle, offensive commerciale et réduction des frais de structure. Sur ce dernier point, l'engagement est de réaliser 20 à 25 % d'économies d'ici à 2020. Dans le même temps, l'État annonce qu'il va réformer le système ferroviaire. Nous en avons besoin. Il est indispensable de le faire avant que la concurrence ne devienne une réalité, en 2020 pour la grande vitesse, et en 2023 au plus tard pour les TER.

Quels doivent être les sujets prioritaires selon vous ?

Ceux liés à la concurrence justement. [La SNCF et les cheminots sont en droit de savoir ce qui va se passer.](#) Nous sommes déterminés à rendre un meilleur service aux régions. Nous avons besoin de règles du jeu claires, et de conditions justes et équitables. Aujourd'hui par exemple, nous payons une surcotisation retraite de 14 % sur les salaires. Cela veut dire que dans tout appel d'offres, nous serions systématiquement plus chers. Nous ne demandons pas de privilèges, mais de l'équité, afin de ne pas être pénalisés.

Pour le TGV, certains élus proposent non plus une concurrence ouverte, mais un système de franchises...

Ce n'est pas une bonne idée. [Ce système serait censé protéger les lignes TGV d'aménagement du territoire](#), mais il a deux inconvénients. Il supprimerait la concurrence et l'émulation qui va avec, puisqu'il n'y aurait plus qu'un seul transporteur sur un territoire donné. Et il consoliderait des

lignes TGV déficitaires. Un système de franchises reviendrait à créer des monopoles régionaux. Je ne vois pas l'intérêt pour les clients!

Que se passera-t-il sur les régimes spéciaux de retraite ?

Le gouvernement vient de lancer la concertation. Les décisions lui reviendront. Le principe annoncé est très clair : la future réforme sur les retraites va concerner tout le monde, et donc les salariés de la SNCF. Dans une réforme des retraites en France, il n'y a pas de raison que nous fassions exception.

Souhaitez-vous revenir sur l'organisation du travail telle qu'elle a été négociée en 2016 ?

Non. Il y a eu signature d'un accord d'entreprise majoritaire avec les syndicats. Nous n'allons pas le dénoncer, même si l'intervention du politique à l'époque pour stopper les négociations au sein de l'entreprise était vraiment regrettable.

La concurrence, les retraites... En additionnant les sujets explosifs dans une même loi, le gouvernement ne prend-il pas le risque d'un conflit majeur ?

Le secteur des transports se réinvente, tout le monde le voit. Cette réinvention, je veux qu'elle se fasse avec la SNCF. Et c'est bien avec les salariés d'aujourd'hui que nous construisons la SNCF de demain.

Quelles sont vos ambitions dans la logistique ?

C'est le deuxième pilier d'avenir de la SNCF, avec les transports du quotidien. Avec Geodis, nous sommes actuellement au 9e rang mondial : nous voulons être dans le top 5. Sur ces marchés, la taille compte énormément. Nos très grands clients veulent une couverture mondiale, et la certitude que leur logisticien a les meilleures conditions d'achat. Or, pour acheter du cargo maritime ou du fret aérien, il faut s'appuyer sur un effet de taille qui nécessite d'être parmi les tout premiers mondiaux. C'est aussi important pour le pays, car si la France veut conserver une industrie forte, elle doit disposer d'un grand groupe de logistique qui accompagne ses entreprises dans leur conquête mondiale. Nous sommes la seule entreprise française en position de le faire.

Cela passera par une acquisition ?

La logistique est une activité en très forte croissance, et rentable. Depuis 8 ans, elle a apporté 1,6 milliard de [marge opérationnelle](#) au financement du groupe. Il est donc légitime d'investir dans de la [croissance externe](#). Aujourd'hui, Geodis représente 9 milliards de [chiffre d'affaires](#). Nous ambitionnons 15 milliards. Nous regardons plusieurs dossiers. Aucun n'est décidé. Nous avons pris un engagement : l'opération sera financée par des cessions et n'entraînera pas un euro de dette en plus pour SNCF Mobilités. Par ailleurs, nous voulons constituer un réseau européen de fret, et travaillons à un nouveau projet industriel sur le fret ferroviaire.

Lionel Steinmann

LE FIGARO – 25/09/2017

10 L'«Airbus naval» se fera en deux temps



Paris et Rome devraient trouver un accord mercredi sur le tour de table des ex-Chantiers de l'Atlantique.

Fin du suspense pour STX. Mercredi à Paris, Emmanuel Macron et le chef du gouvernement italien Paolo Gentiloni rendront public, sauf coup de théâtre, un accord sur l'avenir des chantiers de Saint-Nazaire. Après le psychodrame créé par le refus du gouvernement français d'accorder le contrôle (51 %) de STX France à [Fincantieri](#) et surtout [la nationalisation temporaire décidée fin juillet](#), les négociations ont repris, d'État à État.

Selon le quotidien italien *La Repubblica*, la France serait prête à lâcher du lest sur son schéma à 50-50: «Les 51 % ne sont plus tabous pour nous. Nous rendrons les Italiens heureux et nous le serons aussi», a confié une source gouvernementale française au journal. «C'est plus compliqué que cela», tempère une autre source. L'objectif est en tout cas de forger un accord qui permette de sortir par le haut de l'impasse de juillet ou, du moins, de sauver la face des deux camps. L'un des points clefs porte sur les pouvoirs des actionnaires français. Paris veut conserver la capacité souveraine de fabriquer chez STX France des grosses coques, dont Naval Group a besoin pour fabriquer des porte-avions, porte-hélicoptères et autres gros ravitailleurs militaires. C'est pourquoi le groupe dirigé par Hervé Guillou est partant pour prendre 10 à 15 % du capital de STX. Il obtiendrait un siège d'administrateur et un droit de veto sur les décisions stratégiques, en particulier celles affectant l'activité militaire.

Paris et Rome veulent aboutir rapidement dans le civil en nouant une alliance dans les paquebots de croisière. En revanche, le rapprochement dans le militaire, évoqué depuis cet été, est un projet plus complexe et de long terme. «Les deux pays veulent afficher leur volonté de donner le coup d'envoi de la consolidation dans le naval militaire en Europe où rien n'a été fait. Ils devraient annoncer l'ouverture officielle de discussions entre leurs deux champions: Naval Group, dont l'État français détient 75 % des parts, et Fincantieri, détenu à 71 % par la Caisse des dépôts italienne», observe un proche du dossier. «Il y a un alignement des planètes: le courant passe en réalité bien politiquement et les deux industriels sont sur la même longueur d'onde. C'est le moment d'agir», note un autre spécialiste.

Le schéma n'est pas encore arrêté. Participations croisées à hauteur de 5 à 10 %, création de joint-ventures, alliance à la Renault-Nissan, fusion à la Airbus impliquant aussi les spécialistes de l'électronique de défense, Thales, actionnaire de Naval Group, et Leonardo, ex-Finmeccanica? Tout est sur la table pour cet «Airbus du naval».

Complémentarité

À court terme, Naval Group et Fincantieri envisagent de joindre leurs forces en recherche & développement, achats et politique commerciale, «sans toucher à la production et au social», selon une source interne. Pas question d'alarmer les syndicats et les salariés des 10 sites français de Naval Group et des 7 chantiers militaires (sur plus de 20) de Fincantieri.

Les deux groupes se connaissent bien et ont déjà coopéré sur trois programmes: les frégates Horizon, les frégates multimissions (FREMM) et les destroyers de classe Andrea Doria. En termes de produits, ils sont à la fois rivaux - dans les bâtiments de surface tels que des corvettes et frégates - et complémentaires. Fincantieri est peu présent dans les sous-marins et ne construit pas

de porte-avions ou de porte-hélicoptères. Leur présence industrielle internationale est également complémentaire. Avec 3,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, le français est plus gros que l'italien dans le naval de défense qui ne représente que 1 milliard d'euros sur 4,4 milliards de ventes consolidées du groupe italien.

La pression de la concurrence pèse dans le dossier. «Nous étions au 3e rang mondial en 2007, nous sommes tombés au 5e ou 6e rang, dépassé par les chantiers russes, réorganisés sous la houlette d'une société unique OSK, mais aussi par les sud-coréens et chinois. Plus le temps passe et plus nous perdons en taille et en part de marché», résume-t-on chez Naval Group. Plusieurs acteurs trop petits se livrent à des guerres fratricides pour décrocher des contrats sur un marché de la construction navale militaire estimé à 40 milliards de dollars par an, dont 12 milliards aux États-Unis, fermés aux acteurs étrangers. En Europe, le marché de la construction navale militaire est très émietté avec vingt-cinq acteurs, cinq programmes différents de frégates de taille moyenne et quatre de sous-marins. Chez Naval Group, on pense qu'il est plus que temps de regrouper les forces.

[Véronique Guillermand](#)

LE FIGARO – 25/09/2017

11 Chauffeur-privé veut augmenter ses effectifs des deux tiers



L'entreprise de transport de personnes à la demande compte toujours mener à bien une levée de fonds de 50 millions d'euros.

Fermeture des voies sur berges, mise à une seule file de la voie express Georges-Pompidou et de la rue de Rivoli: [circuler à Paris en voiture devient de plus en plus difficile](#). Pour autant, les besoins sont bien là. Et le dynamisme de certains spécialistes du transport de personnes à la demande est impressionnant. Ainsi de [Chauffeur-privé](#), l'un des concurrents hexagonaux du géant [Uber](#).

La société vient de se lancer dans une campagne de recrutement massive. «Nous gagnons des parts de marché tant dans notre activité, tant en réservation auprès des entreprises que dans le transport à la demande», se félicite [Yan Hascoët, PDG de Chauffeur-privé](#). D'où le plan de recrutement, qui va concerner de 70 à 100 personnes. Aujourd'hui, la société emploie 150 salariés. Il s'agit donc d'augmenter les effectifs de 50 % à 66 %!

Priorité à la technologie

Ce plan ne concerne pas les chauffeurs, qui restent des travailleurs indépendants, comme chez l'immense majorité des concurrents de l'application. Aujourd'hui, Chauffeur-privé en compte environ 15.000, dans l'immense majorité en région parisienne. Et la plupart d'entre eux travaillent également avec d'autres applications de réservation.

La priorité de ce plan de recrutement porte sur des ingénieurs et des techniciens. Objectif: soutenir le développement technologique, nerf de la guerre pour gagner et conserver des clients. «Les deux tiers de nos futurs nouveaux salariés vont travailler sur la plateforme, l'algorithme,

l'application, les fonctionnalités clients», explique Yan Hascoët, montrant bien l'importance de la technologie dans cet univers concurrentiel. Le solde des effectifs nouveaux va s'orienter vers la clientèle entreprise, qui représente aujourd'hui environ 25 % de l'activité, et la gestion des chauffeurs (formation, recrutement, qualité).

Le financement de ce plan de recrutement très important se fera en utilisant la trésorerie générée par l'activité. Car Chauffeur-privé s'enorgueillit d'être rentable. Pas besoin, donc, d'attendre la levée de fonds de 50 millions d'euros promise depuis le début de l'année. Et qui tarde sérieusement à se concrétiser. Elle est toujours d'actualité. Et devrait «être finalisée d'ici quelques semaines, plutôt que quelques mois», estime Yan Hascoët. «Nous avons préféré prendre notre temps, dans nos négociations avec nos investisseurs potentiels, explique le dirigeant. Nous sommes rentables, nous n'avons pas besoin d'argent. Nous voulons être totalement satisfaits des conditions liées à cette levée de fonds.»

Avec cette somme, le groupe devrait pouvoir viser l'international. Jusqu'à présent, Chauffeur-privé a été modeste dans ses levées de fonds, se contentant de deux apports d'argent frais, de 5,5 millions d'euros au global, depuis sa création en 2012.

[Emmanuel Egloff](#)

::: SOCIAL

LE MONDE – 25/09/2017

12 Grève de routiers : barrages filtrants et opérations escargots



Un mouvement reconductible contre la réforme du travail, à l'appel de la CGT et de FO, sur fond de revendications catégorielles, devrait s'intensifier lundi.

Des routiers syndiqués à la CGT et à FO ont engagé lundi 25 septembre un mouvement reconductible contre la réforme du code du travail, en ciblant dès l'aube des axes de circulation et des dépôts de carburant dans toute la France.

Le coup d'envoi a été donné par une trentaine de ces routiers, qui bloquaient, dans la nuit de dimanche à lundi 25 septembre, une autoroute dans le Nord, tout près de la Belgique.

Les grévistes, présents depuis minuit, empêchaient les poids lourds de circuler sur l'A22 en direction de la Belgique, à quelques centaines de mètres du poste frontière de Rekkem, et une file d'environ cent véhicules à l'arrêt s'était formée sur un kilomètre. Les voitures et transports en commun pouvaient toutefois passer.

[Le mouvement reconductible](#) devrait s'intensifier dans la journée. Les organisateurs promettent de multiplier blocages et rassemblements en des lieux stratégiques, notamment autour de bases logistiques et dépôts de carburant.

Où ont lieu les blocages ?

Dans le Nord, les routiers avaient notamment prévu de bloquer à partir de 5 heures les dépôts pétroliers de Dunkerque, selon FO Transports.

D'autres actions ont aussi été mises en place au Havre, à Rouen, Caen, Bordeaux, La Rochelle, Marseille, Lyon et Nantes, d'après plusieurs responsables CGT et FO.

A Caen, une « *opération escargot* » a ainsi été menée sur la rocade par « *une quarantaine de véhicules* », selon un responsable CGT, moitié moins d'après la préfecture. Un « *barrage filtrant* » devait ensuite être mis en place sur le périphérique sud.

Dans le Dunkerquois, la dizaine de grévistes présents a dû renoncer au blocage des dépôts de carburant, protégés par des CRS. Ils ont donc décidé de distribuer des tracts sur un rond-point très passant de Grande-Synthe.

Situation identique au port de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), d'après la préfecture, qui a compté une petite cinquantaine de manifestants.

Près de Marseille, au dépôt pétrolier de la Mède, « *rien ne rentre et rien ne sort* », a fait savoir Fabrice Michaud, de la CGT, selon qui, des « *plates-formes logistiques sont aussi visées* » par une « *petite cinquantaine* » de grévistes.

Le dépôt de carburant du Grand-Quevilly (près de Rouen), un site stratégique pour une partie de la région Ouest, était bloqué, selon la préfecture de Seine-Maritime. Dans ce département, des stations-service sont en pénurie de carburant.

Si les opérations se déroulaient « *tranquillement* », d'après FO, l'ambiance était toutefois « *plus tendue* » aux abords de la raffinerie de Donges (Loire-Atlantique), près de Nantes, où les accès aux sites étaient « *possibles mais limités* ».

L'ambiance était également « *tendue* » à Vern-sur-Seiche, près de Rennes, où une charge « *assez rude* » des gendarmes s'est produite à l'aube pour déloger les routiers d'un accès au dépôt de carburant, selon un responsable FO.

Quelles sont les revendications des routiers ?

Dans le viseur des routiers, les ordonnances signées vendredi 22 septembre par le président de la République, Emmanuel Macron, même si la ministre des transports, Elisabeth Borne, a assuré que la réforme du code du travail n'avait « *pas de raison* » de les inquiéter.

Les organisations de chauffeurs, à l'instar des confédérations syndicales, dénoncent la possibilité de « *faciliter* » les licenciements économiques dans les grands groupes, « *l'affaiblissement* » des représentants du personnel ou encore le plafonnement des indemnités prud'homales.

Plus spécifiquement, ils s'inquiètent de la possibilité de négocier dans l'entreprise des éléments de rémunération (13^e mois, prime d'ancienneté...), jusque-là fixés par la branche professionnelle. Les TPE et PME, soit l'essentiel du tissu économique, vont s'engager dans une course au « *moins-disant social* » pour remporter les appels d'offres, redoutent FO et la CGT.

Faut-il craindre des ruptures dans l'approvisionnement en carburant ?

Par anticipation, le gouvernement a publié samedi un arrêté autorisant les transporteurs d'hydrocarbure à déroger temporairement aux règles en matière de temps de conduite et de repos, afin de faciliter les approvisionnements en carburant.

13 Réforme du Code du travail : ce qui change dans les entreprises



Les entreprises peuvent dès dimanche mettre en place les ordonnances de réforme du Code du travail pour licencier ou organiser leur dialogue social.

Publiées samedi au Journal officiel, les ordonnances de la réforme du Code du travail deviennent une réalité pour les entreprises et pour les salariés.

Il n'a pas perdu de temps. Fidèle à la course de fond engagée sur [la réforme du Code du travail](#), [Emmanuel Macron](#) n'a pas attendu que l'encre sèche au bas des ordonnances qu'il a signées vendredi pour les publier au Journal officiel samedi. Le Code du travail comporte dès à présent 36 nouvelles mesures qui le chamboulent profondément. La plupart sont d'application directe, c'est-à-dire que les entreprises peuvent dès dimanche les mettre en place pour licencier ou organiser leur dialogue social. D'autres nécessitent des décrets. Une vingtaine sera publiée d'ici au 31 décembre. Mais tant qu'une loi de ratification n'est pas adoptée par le Parlement, la réforme n'a qu'une valeur réglementaire, les décisions prises en application de l'une de ces mesures sont donc attaquables devant le tribunal administratif. Pour la sécuriser, le gouvernement fera ratifier les ordonnances dans la semaine du 20 novembre à l'Assemblée nationale.

Une lettre de licenciement simplifiée

Dès lundi, les procédures de licenciement vont donc profondément changer. Les nouvelles règles s'appliquent à celles qui seront décidées après la publication des ordonnances et non pas à celles déjà notifiées ou enclenchées. Pour alléger le formalisme, la lettre de licenciement a été simplifiée. Dans la version transmise aux partenaires sociaux le 31 août, l'employeur pouvait compléter ou même modifier le motif de séparation quinze jours après l'avoir notifiée. Cela avait fait bondir les syndicats. La CFDT a obtenu que ce point soit amendé. L'employeur pourra "préciser" a posteriori les raisons de la rupture et non pas en trouver une autre entre-temps. L'insuffisance de motivation ne rend plus le licenciement injustifié et la pénalité est limitée à un mois de salaire quand avant elle pouvait atteindre plusieurs milliers d'euros.

Autre révolution, les indemnités octroyées par les prud'hommes en cas de licenciement injustifié sont maintenant soumises à un barème. Et le délai de recours pour contester la rupture de son contrat de travail passe à un an au lieu de deux. A Paris, le conseil de prud'hommes fait face à un afflux record de dossiers de salariés qui redoutent d'y laisser des plumes. Or ces règles ne s'appliquent qu'aux séparations prononcées après la publication des ordonnances...

Une filiale française qui va mal dans un groupe mondial bien portant peut désormais enclencher dès lundi un plan de sauvegarde de l'emploi sans craindre de le voir annulé pour défaut de motif économique. Certains avocats craignent une flambée de charrettes dans les mois qui viennent... D'autant que les ruptures conventionnelles collectives entrent en vigueur aussi tout de suite. Elles permettent à l'entreprise d'adapter ses effectifs à de nouveaux business sans passer par la case plan social.

Le télétravail, un droit pour tous

Contrepartie faite aux syndicats, le télétravail devient un droit pour tous. L'employeur devra expliquer pourquoi il le refuse. Au niveau du dialogue social, les entreprises peuvent maintenant définir avec les élus leur propre agenda de négociation. Et ouvrir des discussions sur des thèmes

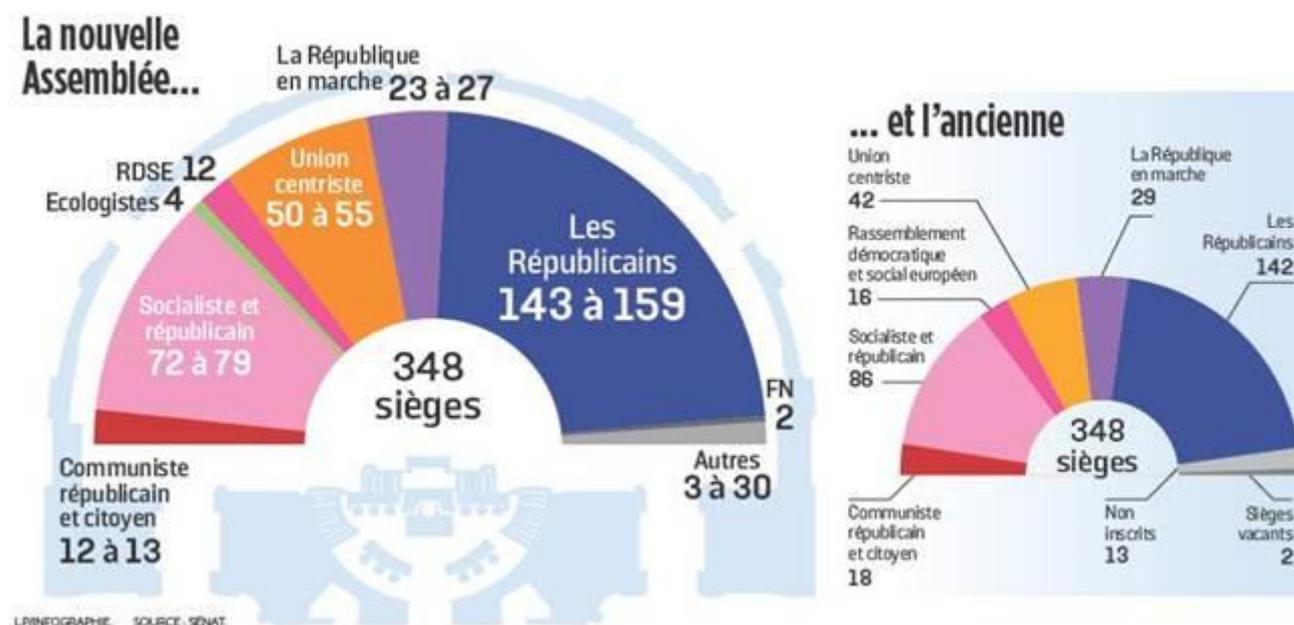
non verrouillés par les branches, comme les primes. Les branches vont pouvoir plancher sur les CDD et les contrats de chantier. Reste à mettre en musique, via des décrets, la création du conseil social et économique, regroupant les instances représentatives existantes, que les entreprises devront installer au plus tard le 31 décembre 2019. Ses moyens (nombre d'élus, heures de délégation) font l'objet d'un dernier bras de fer avec FO et la CFDT. Ces dispositions réglementaires "seront publiées le plus vite possible", dit l'Elysée, entre octobre et novembre.

Emmanuelle Souffi

::: POLITIQUE

LE PARISIEN – 25/09/2017

14 Sénatoriales : petite revanche à droite, premier revers pour Macron



Ces chiffres sont à prendre avec précaution car entre 30 et 40 élus ne s'inscrivent pas encore dans les six groupes enregistrés au Sénat.

C'est le cas notamment des sénateurs divers droite ou divers gauche.

En outre, des sénateurs élus sous une certaine étiquette ont le droit au final de s'inscrire dans un groupe d'une étiquette différente de la leur.

La droite sort grande gagnante de ces sénatoriales, qui avaient valeur de test après les bouleversements politiques du printemps. Décryptage.

Le scrutin semblait écrit d'avance. Comme prévu, [la droite a confirmé et conforté son ancrage](#), dimanche, au Sénat. Mais les élections, qui portaient sur la moitié des sièges (171 sur 348) de la Chambre Haute, ont cependant marqué une nette déception pour le parti d'Emmanuel Macron, la République en marche.

Les Républicains vainqueurs

Le groupe (143 à 159 élus) restera le premier dans l'hémicycle. « C'est la voix des territoires qui s'est exprimée », rappelait Gérard Larcher, réélu dans les Yvelines, président du Sénat et candidat à sa réélection. Si la baisse des dotations, la fin de la taxe d'habitation et la réduction des emplois aidés ont certes mécontenté ces élus, c'est aussi et surtout le collège électoral des sénateurs qui

explique cette victoire : des élus municipaux et départementaux qui, en 2014 et 2015, étaient largement de droite et du centre. Autre gagnant, d'ailleurs, l'Union centriste, (50 à 55 sièges). Parmi les personnalités élues, les anciens ministres Gérard Longuet et Jean-Philippe Daubresse, Philippe Bas, président de la commission des Lois, Pierre Charon, Roger Karoutchi.

Une déception pour La république en marche

Le parti majoritaire à l'Assemblée nationale est loin, au Sénat, de réaliser ses ambitions (une quarantaine d'élus espérés), puisque le groupe ne peut tabler que sur 23 à 27 sièges (contre 29 sénateurs de l'ancienne Assemblée ralliés à LREM). Ce qui en fera le 4^e groupe au palais du Luxembourg. A noter, cependant, l'élection de Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre de l'Intérieur — élue sous l'étiquette MoDem — et de l'ancien ministre PS rallié à LREM, Alain Richard.

Les socialistes résistent

Le PS restera le deuxième groupe du Sénat. Fort de 72 à 79 sénateurs, le parti perd moins de terrain que prévu (86 avant le scrutin). « La République en marche, passé quelques illusions, n'a plus la même force d'attraction que lors des législatives, se réjouit David Assouline, élu à Paris où le PS a réalisé un très beau score. Nous représentons le double de notre groupe à l'Assemblée et nous espérons bien, ici, incarner la vraie opposition au gouvernement et à la majorité de droite du Sénat. » Ex-ministres de Hollande, André Vallini, Laurence Rossignol, Patrick Kanne l'ont emporté tout comme la sortante Marie-Noëlle Lienemann.

Bonne surprise pour le Parti communiste

Le PC a réussi à sauver son groupe (13 élus). Et Pierre Laurent, le numéro 1 du parti, son siège.

Et maintenant ?

Les sénateurs ont jusqu'au 2 octobre, jour de l'élection du président du Sénat, pour choisir définitivement leur groupe. La dynamique des Républicains freinera-t-elle la volonté de certains sénateurs dissidents ? Par exemple Fabienne Keller, un moment tentée de créer un groupe les Constructifs ? A contrario, la baisse de régime des Marcheurs va-t-elle inciter certains élus à rester dans leur groupe d'origine ? « Au Sénat, plus qu'à l'Assemblée nationale, c'est la taille d'un groupe et l'épaisseur des réseaux qui déterminent l'obtention des postes clés, à la vice-présidence, la questure et la présidence des commissions », explique un administrateur qui connaît bien la maison et ses hôtes...

LES ECHOS – 25/09/2017

15 Jacqueline Gourault : « Tous les élus sont en attente d'une réforme de la fiscalité locale »



Jacqueline Gourault, sénatrice depuis 2001, a été réélue dimanche en Loir-et-Cher, à nouveau sous l'étiquette Modem, mais soutenue par LREM. Ancienne vice-présidente du

Sénat, elle a été nommée par Emmanuel Macron ministre auprès de Gérard Collomb, où elle s'occupe essentiellement des collectivités locales.

Quel rôle va jouer la majorité gouvernementale au Sénat ?

Naturellement, mon suppléant siégera au sein du groupe centriste. Je m'attends à ce que le groupe LREM grandisse après ces élections. Il y a des sénateurs socialistes qui vont encore rejoindre le groupe présidé par François Patriat. D'autres sénateurs, issus des radicaux, bougeront également. Enfin, des sénateurs élus en 2014 ont attendu les élections pour rejoindre le groupe En marche. Et puis, il y a des élus LR modérés qui essaieront de créer un groupe « constructif ».

De là à atteindre les trois cinquièmes nécessaires à la révision constitutionnelle...

Je connais bien le Sénat, il faut s'y méfier des comptages mathématiques. Les votes se font surtout sur les textes. Les équilibres politiques sont subtils au Sénat. Je pense que Gérard Larcher a de fortes chances d'être réélu.

Gérard Larcher a déclaré vendredi que la confiance était rompue entre les élus locaux et le gouvernement depuis la Conférence nationale des territoires. François Baroin et André Laignel à l'Association des maires de France aussi.

Gérard Larcher était encore en campagne. Quant à François Baroin, son implication au Sénat et à l'[AMF](#) aurait pu être plus soutenue. André Laignel, qui est président du comité des finances locales, doit aussi accepter que des discussions puissent avoir lieu au sein de la Conférence nationale des territoires, à laquelle d'ailleurs il serait utile qu'il contribue. Je peux vous dire que les élus locaux apprécient la volonté de dialogue du gouvernement. Ils en ont « bavé » ces dernières années avec les baisses brutales des dotations.

Les élus locaux affirment que leurs collectivités sont à l'os. Dans quel état les jugez-vous ?

Franchement, il n'y a pas eu de dégradations du service public local ces dernières années. La France est un pays solide. Mais on ne peut pas indéfiniment tirer sur la corde. D'autant qu'il y a des situations très délicates, des communes avec une population paupérisée, des agglomérations possédant des quartiers en difficulté...

Le plafond de 1,2 % de hausse des dépenses annoncé vendredi par le gouvernement est-il figé ?

Sur ce point, les discussions n'ont pas encore complètement abouti, il faut bien évaluer les choses et peser soigneusement les chiffres et leurs incidences.

Le président a annoncé des sanctions contre celles qui ne feront pas d'économies. Quelles formes prendraient-elles ?

La mise en place de mécanismes de correction est l'objet de discussions. Mais, surtout, il faut bien avoir à l'esprit que la régulation n'est que la contrepartie de la confiance faite aux collectivités quant à la maîtrise de leurs dépenses.

L'autre sujet épineux reste la réforme de la taxe d'habitation.

Sur le terrain, les élus ont compris la réforme : ils ne perdront pas de ressources et conserveront leur liberté de taux. Simplement, l'Etat ne couvrira que le montant correspondant aux taux de 2017.

Le gouvernement reste aussi flou sur sa volonté de réviser les bases locatives...

Les bases locatives sont injustes, mais c'est plus largement l'ensemble des impôts locaux que nous devons réformer, que ce soit la taxe d'habitation, les taxes foncières, etc. Tous les élus sont en attente d'une réforme de la fiscalité locale, nous sommes au bout d'un système. Je pense par exemple qu'il serait logique que les impôts dits « ménages » concernent uniquement le bloc communal. Par ailleurs, l'idée de transférer une part des impôts nationaux progresse. Les régions vont d'ailleurs recevoir dès le budget 2018 une part de [TVA](#). Il faut que les départements précisent leur position par rapport au RSA. Eux aussi pourraient se voir affecter une part d'un impôt national, pourquoi pas la CSG ?

Quelles réformes territoriales restent à faire ?

Les sénatoriales maintenant terminées, les préfets vont organiser dans leur département une version décentralisée de la Conférence nationale des territoires. Nous accompagnerons notamment des projets volontaires de fusion qui pourraient émerger entre les grandes métropoles et leur département. On pense à Marseille et aux Bouches-du-Rhône, Jean-Claude Gaudin ne s'y oppose pas. Quid de Toulouse, de Lille ?

Confirmez-vous qu'une profonde réforme de la Métropole du Grand Paris se dessine ? La suppression des trois départements de première couronne semble actée.

Nous n'en sommes qu'aux discussions et elles vont être nombreuses avec les principaux élus concernés. Le président de la République et le Premier ministre consultent beaucoup. De mon côté, j'échange avec un certain nombre d'élus. De mon point de vue, il me semblerait nécessaire de maintenir une structure intermédiaire entre les communes et la métropole, mais toute la question reste celle des attributions de compétences. Ainsi que le périmètre de la métropole : faut-il l'élargir à d'autres territoires ?

Matthieu Quiret

::: INTERNATIONAL

LE JDD – 24/09/2017

16 EXCLUSIF. Theresa May à la France : "Le Royaume-Uni veut rester votre ami"



TRIBUNE - Dans une tribune au JDD, Theresa May, Première ministre du Royaume-Uni, s'adresse au peuple français : "Nous ne tournons pas le dos à l'Europe et savons qu'une Union européenne qui réussit est profondément dans notre intérêt et dans celui du monde entier".

"Le Royaume-Uni veut rester votre ami" : [Theresa May](#) publie une tribune dans le JDD à destination des Français. La Première ministre britannique cherche avec ce texte reprenant l'esprit de [son discours de Florence, en Italie](#), à rassurer les investisseurs et ses partenaires européens à l'aube du Brexit. Elle veut faire de son pays un "partenaire" de l'Union et des pays qui la

composent, dont la France. "Nous ne tournons pas le dos à l'Europe" assure-t-elle, alors que démarrera lundi le quatrième rendez-vous entre négociateurs britanniques et européens.

Voici cette tribune exclusive :

Nous vivons une période critique dans l'histoire de la relation du Royaume-Uni avec l'Union européenne. En ce moment important, mon message aux citoyens français est clair : dans les années qui viennent, le Royaume-Uni veut être votre ami et partenaire le plus proche. Nous voulons voir l'UE et le Royaume-Uni prospérer ensemble, côte à côte. Notre décision de quitter l'institution de l'Union européenne était une affirmation sur la façon dont nous voulons que notre démocratie fonctionne. Le peuple britannique veut un contrôle plus direct sur les décisions qui affectent sa vie quotidienne.

Vers un nouveau partenariat économique

Mais nous restons fiers d'appartenir à la famille européenne. Nous ne tournons pas le dos à l'Europe et savons qu'une UE qui réussit est profondément dans notre intérêt et dans celui du monde entier. La vie sera différente pour nous. Nous comprenons que la Grande-Bretagne ne peut quitter l'UE tandis que les choses continueraient à fonctionner comme avant. Nous ne prétendons pas que l'on peut bénéficier de tous les avantages de l'appartenance à l'UE sans aussi en accepter les obligations. Mais notre souhait est de continuer à travailler ensemble dans notre intérêt mutuel. Il nous revient donc de créer un nouveau cadre qui permette un partenariat économique étroit, tout en plaçant ces droits et obligations dans un équilibre nouveau et différent. En développant cette nouvelle relation, nous ne partons pas d'une page vierge, comme d'autres partenaires négociant un accord de libre-échange. Le jour où nous partirons, nous aurons les mêmes normes et réglementations que l'UE. C'est pourquoi la question qui se pose à nous en vue de la construction de ce nouveau partenariat économique n'est pas de savoir comment rapprocher nos normes et réglementations, mais ce que nous ferons lorsque l'un de nous voudra les modifier.

Un autre sujet important est la façon dont nous allons protéger les ressortissants européens vivant au Royaume-Uni et les citoyens britanniques installés dans les Etats membres de l'UE. Je répète à tous les citoyens de l'UE qui ont fait leur vie en Grande-Bretagne : nous voulons que vous restiez, vous nous êtes précieux, et nous vous remercions pour votre contribution à notre vie nationale. L'un de mes premiers objectifs dans ces négociations est de garantir que vous pourrez continuer à mener demain la même existence qu'aujourd'hui. Je veux inscrire pleinement dans le droit britannique notre accord sur les droits des citoyens. Personne ne devrait douter de l'indépendance de nos tribunaux ni de la rigueur avec laquelle ils feront respecter les droits juridiques individuels.

Des "valeurs communes" à défendre

En vérité, la Grande-Bretagne sera toujours aux côtés de ses amis et alliés pour défendre nos valeurs communes : liberté, démocratie, droits de l'homme et Etat de droit. Notre décision de quitter l'Union européenne n'est en aucune façon un reniement de cet engagement de longue date. Cela s'applique également à notre engagement inconditionnel pour la sécurité européenne. Le Royaume-Uni a le plus important budget de défense d'Europe et l'un des plus gros budgets de développement au monde. Nous avons un vaste réseau diplomatique, et des services de sécurité, de renseignement et de police de premier ordre. Nous voulons continuer à travailler le plus étroitement possible avec l'UE pour protéger nos citoyens, promouvoir nos valeurs et assurer la sécurité de notre continent. C'est pourquoi nous proposons un nouvel accord stratégique audacieux qui fournira un cadre complet d'une future coopération en matière de sécurité : un traité entre le Royaume-Uni et l'UE.

Par ailleurs, sur la question du budget de l'UE, nous voulons fournir une certitude aux Etats membres restants tels que la France. Certaines des réclamations exprimées dans ce dossier sont exagérées, et nous ne pourrions résoudre cette question que dans le cadre du règlement de l'ensemble des autres problèmes. Mais je ne veux pas que nos partenaires craignent de devoir payer plus ou de recevoir moins à cause de notre décision de partir. C'est pourquoi j'ai clairement

dit que le Royaume-Uni honorera les engagements que nous avons pris durant notre période d'appartenance à l'UE.

Theresa May pense pouvoir "résoudre les désaccords rapidement et dans le respect mutuel"

Les objectifs que j'ai fixés sont destinés à créer une relation à long terme grâce à laquelle nous pourrions travailler ensemble au bénéfice mutuel de tous nos citoyens. Pour opérer sans heurts et de façon ordonnée la transition vers cette nouvelle relation, l'instauration d'une période de mise en œuvre serait dans notre intérêt commun. La durée de cette période devrait être déterminée par le temps qu'il faudra pour préparer et mettre en œuvre notre futur partenariat, mais nous estimons qu'elle durera environ deux ans.

Nous avons déjà accompli des progrès considérables. Si nous poursuivons nos négociations dans un esprit de partenariat et d'amitié, alors, je pense que nous pourrions résoudre nos désaccords rapidement et dans le respect mutuel. Ainsi cette période de notre histoire européenne restera non pas comme celle de la fin d'une relation, mais du début d'un nouveau partenariat au sein duquel le Royaume-Uni et l'Union européenne travailleront côte à côte pour procurer prospérité et opportunités à tous nos peuples.

(Traduit de l'anglais par Gilles Berton)

LE FIGARO – 25/09/2017

17 Législatives en Allemagne : amère victoire pour Angela Merkel



La chancelière allemande a été réélue dimanche pour un quatrième mandat. Mais sa victoire est assombrie par la percée historique du parti de droite nationaliste AfD à la Chambre des députés et la quête d'une coalition qui s'annonce compliquée.

La victoire est aigre. Comme prévu, Angela Merkel a remporté les élections fédérales. Avec environ 32,9 %, la CDU-CSU est arrivée en tête du scrutin, dimanche, devant le SPD crédité, selon les estimations disponibles à 22 heures 30, de 20,6% des voix. La social-démocratie allemande a été balayée en subissant un échec sans précédent depuis 1933.

Mais les conservateurs ne sont pas en meilleur état: la CDU a perdu plus de 7 points par rapport à 2013 et la CSU 1,4. Ils s'approchent de leur pire résultat: c'était en 1949 avec 31 %. Angela Merkel et sa grande coalition ont été sanctionnés par les électeurs. Le quatrième mandat de la chancelière, un record qu'elle partage désormais avec Konrad Adenauer et Helmut Kohl, commence entaché du succès de l'AfD, la droite radicale d'Alternative für Deutschland, qui s'installe comme la troisième force du pays avec 13 %.

«Nous ne devons pas tourner autour du pot, nous aurions bien sûr préféré un meilleur résultat», a commenté Angela Merkel en reconnaissant une déception. Mais «après douze ans de pouvoir, il était tout sauf évident que nous soyons encore la principale force du Bundestag», explique-t-elle. En présentant sa candidature, plusieurs mois plus tôt, elle avait prévenu: «Cette campagne serait la plus difficile.»

Alors dimanche soir, elle s'en tient aux faits: elle a maintenant la charge de [trouver une coalition au Bundestag](#). «Et personne ne peut en former contre nous», insiste-t-elle. Elle s'attarde sur l'AfD, dont la percée vient d'ébranler la démocratie allemande. «Nous sommes face à un nouveau grand défi», admet-elle. C'est la première fois que la droite radicale entre au Bundestag depuis la Seconde Guerre mondiale: «Nous allons analyser les résultats», dit-elle. «Nous voulons regagner ces électeurs en trouvant des solutions à leurs problèmes, en écoutant leurs inquiétudes et en menant une bonne politique», poursuit-elle.

Les populistes de l'AfD ont remporté leur pari au-delà de leurs espérances. Pendant des semaines, les intentions de vote en leur faveur avaient stagné aux alentours de 10 %. Avec 13 %, l'Alternative für Deutschland fait une entrée fracassante au Bundestag en agrégeant les courants d'extrême droite traditionnels et les votes protestataires. Deux tiers des électeurs de l'AfD ont voté par colère plus que par conviction, selon un sondage réalisé pour l'ARD.

Alice Weidel jubile

«Nous allons changer ce pays», a clamé leur leader Alexander Gauland dès l'annonce des estimations. «Nous allons pourchasser Angela Merkel», a-t-il menacé. Sur les plateaux de télévision, [l'autre visage de l'AfD, Alice Weidel](#), jubile. Elle compte prendre la présidence du groupe parlementaire et promet de «contrôler» le gouvernement. Les populistes devraient compter plus 90 élus dans un Bundestag pléthorique aux alentours de 700 députés. Les calculs complexes compte tenu du mode de scrutin à deux voix devaient s'affiner dans la soirée.

«C'est une césure dans notre histoire», a prévenu le candidat malheureux Martin Schulz en accusant la politique d'Angela Merkel d'avoir nourri l'AfD. Plus tard dans la soirée, il a poursuivi ses reproches. «Le déni systématique du débat a créé un vide que l'AfD a rempli. Angela Merkel en porte en grande partie la responsabilité», a-t-il lancé l'air noir. Elle a répondu en appelant chacun «à la responsabilité».

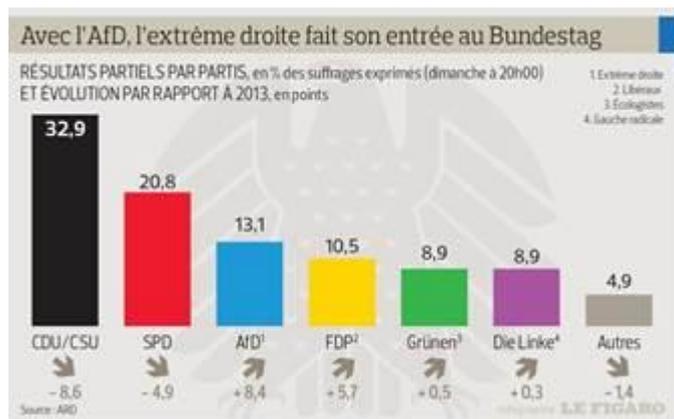
Rejetée par les électeurs, la grande coalition au pouvoir depuis 2013 aura du mal à être reconduite. Le SPD a d'ores et déjà refusé «de mener des discussions» avec la CDU. «Notre coopération s'est arrêtée dimanche», a déclaré Martin Schulz, catégorique. Le SPD peut cependant encore changer d'avis si la réalité politique l'y contraint. En attendant, Angela Merkel va explorer la seule option qui lui reste: parvenir à réunir derrière elle une «coalition Jamaïque» les libéraux du FDP et les Verts. Les premiers ont réussi leur retour au Bundestag, dont ils avaient été chassés en 2013. Avec 10,6 %, ils ont doublé leur score. Les Verts, avec 8,9 %, ont réussi à capter les électeurs sociaux-démocrates déçus. Ils ont amélioré leur résultat de 2013 (8,44 %).

La pression est énorme sur leurs épaules: si jamais les discussions échouaient, et que le SPD ne changeait pas d'avis, de nouvelles élections devraient être convoquées. Angela Merkel a écarté a priori l'idée d'un gouvernement minoritaire: «Nous arriverons à un gouvernement stable». Face à la gravité du moment, chacun s'est montré ouvert dimanche aux discussions.

[Nicolas Barotte](#)

LE FIGARO – 25/09/2017

18 En Allemagne, le casse-tête des coalitions a commencé



INFOGRAPHIE - Si aucune majorité de coalition n'est trouvée au Bundestag, de nouvelles élections devront être organisées.

[La campagne qui s'est achevée dimanche](#) n'a pas été très riche en péripéties. «L'effet Schulz» s'étant dissipé avant l'été, la victoire d'Angela Merkel a été très vite anticipée. Mais le plus passionnant va commencer: à partir de lundi, elle va devoir se trouver une majorité.

C'est une sorte de second tour qui débute et qui peut remettre à plat beaucoup de promesses de campagne. Battu en 2013 sévèrement, le SPD était parvenu à imposer plusieurs de ses propositions phares à Angela Merkel dans le contrat de coalition signé avec la CDU/CSU, comme le salaire minimum, la retraite à 63 ans pour certaines carrières longues ou l'extension de la possibilité de double nationalité. Les discussions avaient duré deux mois.

Les négociations de 2017 s'annoncent encore plus compliquées. Arrivée en tête, Angela Merkel va commencer à sonder ses alliés potentiels. C'est un travail d'orfèvre et d'équilibriste. Selon les projections disponibles dimanche soir, deux scénarios sont possibles pour la chancelière réélue: une coalition à trois avec les libéraux du FDP et les Verts, dite «Jamaïque» en référence aux couleurs associées aux partis, ou la reconduction de la grande coalition. C'est un casse-tête à résoudre dans les deux cas.

Le scénario d'une reconduction de la grande coalition paraît improbable. Sur le fond, CDU/CSU et SPD sont compatibles, comme l'ont montré les deux gouvernements que Merkel a dirigés (2005-2009 et 2013-2017). Mais ni les conservateurs ni les sociaux-démocrates n'ont envie de poursuivre l'expérience qui ne profite qu'aux extrêmes. «Nous ne mènerons pas de discussions avec la CDU », assure pour l'instant Thomas Oppermann, président du groupe au Bundestag. Une consultation des militants sera aussi nécessaire le cas échéant et le résultat n'est pas acquis. Une partie des sociaux-démocrates pense qu'une cure d'opposition est nécessaire au parti pour se refonder.

Ses partenaires les plus proches sont a priori les libéraux du FDP, qui ont fait leur retour au Bundestag. Mais ils tiennent la chancelière responsable de leur échec en 2013 et se méfient d'elle. Entre les deux partis, l'écart s'est creusé en dépit d'un libéralisme économique commun. Les libéraux ont sévèrement critiqué la politique migratoire de la chancelière, ils réclament un durcissement et une loi sur l'immigration. En politique étrangère, ils plaident pour l'apaisement avec la Russie et refusent les propositions françaises en matière d'intégration européenne. Bref, ils gênent déjà Angela Merkel et se situent à l'opposé des Verts, avec qui la chancelière doit négocier en parallèle. Eux ont posé des exigences écologiques durant la campagne, comme la fin des moteurs à combustion, ou plaidé pour une politique d'accueil des migrants. Ces revendications sont des lignes rouges pour les Bavarois de la CSU, qui disposent eux aussi de leurs propres députés au Bundestag. Ils veulent d'autant moins céder sur ces points qu'ils réclament une limitation au droit d'asile qu'Angela Merkel leur refuse. Pour la chancelière, c'est la quadrature du cercle.

Alors si aucune majorité de coalition n'est trouvée au Bundestag, de nouvelles élections devront être organisées. Même si elle a remporté le scrutin, la partie n'est pas encore gagnée pour Merkel.

[Nicolas Barotte](#)

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

